

Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année. — N° 122.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

JEUDI 2 MAI 1907

TARIF D'ABONNEMENTS
Bureaux-Tourcoing, le Nord et les Départements : 5 francs
Paris, la Seine et la Région parisienne : 6 francs
Les autres Départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue + TOURCOING : 5, rue Carnot

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 5
A Lille : Chez M. Henri Lévay, rue de la Bourse
A Paris et à Bruxelles : Chez les agents de publicité.
Se rendre à Paris dans toutes les Bibliothèques des garçons dans les principales villes.

ÉDITION DU MATIN

HUIT PAGES 5 Centimes INSOLUBLE PROBLÈME

L'accord anglo-italien, dont l'entrevue de Gaste semble avoir été la consécration, est un événement non moins important que l'accord anglo-espagnol, consacré par l'entrevue d'Edouard VII et d'Alphonse XIII. Cet événement est salué avec joie en Italie comme en Espagne, en France comme en Angleterre, mais à Berlin on se montre moins satisfait et si quelques organes de l'empire essaient de diminuer l'importance de ces rapprochements, d'autres manifestent franchement leur mauvais humeur, ce qui leur vaut d'assez vertes répliques de la part de la presse anglaise.

Bref, entre les cabinets de Berlin et de Londres, on semble plus éloigné que jamais d'une entente même sans cordialité. Et voilà vraiment une singulière préface à cette conférence de La Haye que les pacifistes attendent avec impatience et dont, il y a quelques mois à peine, ils assuraient si bien. Il ne semble pas qu'il puisse en sortir quelque chose de plus rassurant pour la paix du monde, que ce qui sortit de la première conférence. En effet, les pessimistes ont beau jeu en faisant remarquer que la plus grande guerre de l'époque actuelle suivit de près la conférence de La Haye et que le promoteur de celle-ci fut le premier à engager sa nation dans une lutte terrible.

Et, d'ailleurs, comment pourrait-on s'entendre sur le problème à résoudre, aussi longtemps qu'il y aura des compétitions politiques ou des rivalités économiques entre les peuples ; aussi longtemps qu'il y aura des jalousies, des rancunes, des aspirations de revanche entre les races, autrement dit aussi longtemps que l'humanité sera... l'humanité !

Observons d'abord que l'on a débarrassé le terrain de la question du désarmement général, lequel est reconnu, même par les pacifistes les plus convaincus, comme impossible à réaliser. S'il était réalisable, il nous conduirait à l'anarchie et ramènerait les peuples civilisés à toutes les barbaries. Il n'y a donc plus à résoudre que la question de la limitation des armements. Mais ce problème, tout simple qu'il soit en apparence, est presque aussi insoluble que celui du désarmement général.

Prenez, par exemple, la limitation des forces navales. Or, voici l'Angleterre, la principale intéressée aux débats, qui dit, par l'intermédiaire de son conseil d'amiraux : « Oui, certes, nous consentons à limiter nos armements, mais à condition que la flotte britannique doit toujours égaler les flottes de trois plus grandes puissances maritimes coalisées, mais, nous ne pouvons oublier que la marine britannique est la première marine du globe et qu'elle ne peut renoncer à son rang sans peine de compromettre le rang que l'Angleterre occupe dans le monde. »

Si donc nos voisins doivent toujours être les maîtres de la mer, il importe peu qu'ils maintiennent sur le pied de l'armement complet quelques unités de combat de plus ou de moins. D'ailleurs, comment les amis de l'Angleterre, qui sont aujourd'hui en Italie et en Espagne, aussi bien qu'en France, en prendraient-ils ombrage, puisque cette supériorité de la flotte britannique est précisément pour eux une garantie de sécurité ? Mais, en Allemagne, on n'envie pas la question, et même point de vue, et les ambitions germaniques ne seront pas satisfaites aussi longtemps que la flotte de l'empire ne sera pas en état de disputer à l'Angleterre la maîtrise de la mer. Comment parler de limiter ses forces navales à un peuple qui n'a qu'un désir, celui de les accroître sans cesse pour pouvoir un jour écraser son rival ?

Si de la marine nous passons aux armées de terre, le problème est non moins insoluble, car on cherche vainement quelle formule pourra être applicable à tous les peuples sans qu'aucun d'eux ait le droit de se considérer comme désavantagé. Ici, la limitation des armements doit évidemment être synonyme de réduction des effectifs. Or, ces effectifs on les réduira proportionnellement à quoi ? Le plus sage serait, sans doute, de les réduire, tout comme les forces navales, proportionnellement aux ressources financières de chaque Etat. Mais alors les Etats les plus pauvres seraient sans cesse à la merci de leurs voisins plus riches, et comme il en est déjà ainsi ou à peu près, l'argent restant toujours le nerf de la guerre, il n'y aurait pas grand chose de changé.

Il faudrait donc réduire les effectifs, soit proportionnellement à l'étendue des frontières, soit proportionnellement au chiffre de la population. Sur le premier point, il est vraisemblable que l'on ne se mettra jamais d'accord, car cette étendue des frontières peut s'entendre de bien des façons, et, en outre, le peuple dont la frontière serait la plus étendue, ne serait pas toujours le plus menacé, et réciproquement. Reste la proportion basée sur le chiffre de la population. Malheureusement, si on adoptait cette proportion, la France, grâce à la stagnation de sa population, serait la plus mal partagée en face de son ennemi éventuel, tandis que l'Allemagne, qui compte aujourd'hui plus de 60 millions d'habitants, serait exceptionnellement favorisée. C'est ce qu'établissait, l'autre jour, M. Charles Malo, en rappelant que nous incorporons annuellement 5.620 recrues par million d'habitants, tandis que l'Allemagne en incorpore 4.120, ce qui nous donne à peine un effectif équivalent, on raison de l'écart des chiffres entre les deux populations.

Eh bien, si l'on arrivait à fixer à 4.000, par exemple, le nombre des recrues à incorporer par million d'habitants dans chaque Etat, la France, avec le service de deux ans, aurait une armée de 304.000 hommes, tandis que l'Allemagne aurait une armée de 480.000 hommes. Ces deux chiffres suffisent pour montrer combien vers difficile à résoudre le problème de la limitation des armements, alors même que chaque puissance accepterait une égale volonté à la recherche de cette solution. Et si réellement chaque puissance est animée de tant de bonne volonté, peut-être serait-il plus sage de se partager le manifeste d'abord par des relations plus cordiales avec ses voisins, par une politique plus bienveillante, qui aurait avant tout pour

objet de dissiper les malentendus et d'apaiser les rivalités.

BULLETIN

30 avril.
Des mesures d'ordre très sérieuses ont été prises à Paris et en province, en vue de prévenir les troubles du 1er mai.

Le roi des Belges a assisté mardi à un déjeuner offert en son honneur à l'Élysée. Des toasts ont été prononcés par M. Fallières et Léopold II.

Une importante séance a eu lieu au Reichstag. Les divers orateurs qui se sont succédés ont déclaré souhaiter l'entente avec la France.

La catastrophe minière d'Angleur, en Belgique, a fait seize victimes.

Un attentat a été commis contre le président de la République du Guatemala.

Le Monténégro vient d'être le théâtre de troubles très graves.

La Douma a voté, par 193 voix contre 129, le projet de loi sur le recrutement militaire.

INFORMATIONS

Les fraudes dans les données militaires

Paris, 30 avril. — L'administration de la guerre vient de rappeler aux autorités chargées de veiller à l'exécution des marchés d'ordinaire, sous la réception des données dans les établissements, les termes de la loi du 1er août 1905, et du décret du 24 juillet 1906, sur la répression des fraudes en matière de ventes de marchandises et de denrées.

Ces autorités doivent réclamer, quand il y aura lieu, les sanctions prévues par les règlements des marchés, et ont le devoir d'appliquer de leur plein gré les dispositions de la loi.

Le voyage d'Edouard VII

Paris, 30 avril. — Une dépêche de Naples annonce que le roi d'Angleterre a quitté ce matin cette ville par train spécial, se dirigeant vers la Haute-Italie. Il a été salué à la gare par la duchesse d'Aoste et le prince Victor Napoléon.

On sait que le roi d'Angleterre vient à Paris, où il restera deux jours avant de rentrer en Angleterre.

La conférence de La Haye

Berne, 29 avril. — Le Conseil fédéral a désigné comme représentants de la Suisse à la deuxième conférence de la paix qui se tiendra à La Haye le 15 juin, MM. Carlin, directeur en chef, ministre de la Suisse auprès de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, Eugène Borel, colonel à l'état-major et professeur à Genève, et Max Huber, professeur de droit international à l'Université de Zurich.

La loi sur le recrutement votée par la Douma

Saint-Pétersbourg, 30 avril. — La Douma a adopté par 193 voix contre 129, le projet de loi sur le recrutement militaire.

CHOSSES ET AUTRES

On parle de la grève des cuisiniers.

« Si c'est possible, nous aimerions aussi la grève des cuisiniers », a fait observer quelqu'un.

On dit à Calino : — Comment allons-nous faire si les cuisiniers se mettent en grève ? — Eh bien, mais il n'y aura qu'à manger de la viande froide !

LE ROI DES BELGES A PARIS

Le déjeuner de l'Élysée. — Les toasts

Paris, 30 avril. — Le Président de la République et Mme Fallières ont offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur de Sa Majesté le roi des Belges.

Le Président de la République a porté le toast suivant :

« Permettez-moi de me féliciter, Sire, de l'agréable occasion qui me donne de recevoir aujourd'hui à l'Élysée le souverain honoré d'une nation que tant de liens unissent à la France. Vous savez combien nous nous réjouissons toujours de vous voir revenir parmi nous. Ne semble-t-il pas vraiment que nos populations des deux côtés de la frontière ressentent les mêmes sympathies et que les liens qui les unissent sont de plus en plus étroits ? Les progrès économiques et sociaux et leur communauté d'intérêts est un gage précieux et sûr de la consolidation des relations entre nos deux pays ? L'accueil que Votre Majesté recueille dans toutes les régions de la France est l'indice de la sympathie que les Français ont pour le gouvernement de la République et le premier à éprouver vivement.

« Je leve mon verre en votre honneur, Sire, et je bois à la prospérité de la Belgique. »

Le toast du Roi des Belges

S. M. le Roi des Belges a répondu en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Permettez-moi de vous remercier des paroles si affectueuses que vous avez bien voulu m'adresser. Vous savez que c'est toujours pour moi une grande satisfaction quand j'ai l'occasion de vous faire visite, et de vous exprimer les sentiments personnels qui m'unissent à vous, ainsi que les vœux que je forme pour la prospérité et le bonheur de la France.

« Aujourd'hui, j'accueille un véritable devoir en venant ici et j'ai tenu à le remplir avec amitié et confiance. Je viens vous remercier, Monsieur le Président, et remercier les membres de votre gouvernement de l'accueil si amical et si sympathique que je trouve toujours dans le stud, chaque fois que j'y reviens.

« Dans cette contrée, les autorités françaises, le préfet, très actif et très aimable, des Alpes-Maritimes, tout le monde a pour moi de multiples attentions et je suis sûr de vous dire — et à vous dire avec le moins de retard possible — combien j'y suis toujours sensible. Je dis toujours, parce que ces prévenances se renouvellent presque chaque année.

« Vous avez bien voulu parler, Monsieur le Président, des liens sympathiques qui unissent la Belgique et la France. Il est certain que les Belges et moi, nous faisons des vœux constants, ardents et sincères, pour la prospérité de ce grand et noble pays. Il est certain aussi que les Belges se félicitent avec moi des relations si cordiales qui unissent les deux contrées. Nous considérons ces relations, en quelque sorte comme une institution inamovible et nous espérons que le développement commercial entre les deux nations prendra de plus en plus d'extension.

« Vous avez bien voulu m'inviter aujourd'hui, ici, à l'Élysée, et vous avez bien voulu boire à ma santé. Vous me donnez le droit de boire à la vôtre, Monsieur le Président, et je bois à la prospérité de la France.

« Si vous me le permettez, je boirai aussi au département des Alpes-Maritimes, à ce ravissant département où l'on se retrouve toujours avec une si grande et si variable satisfaction, où le soleil est aussi aimable que les populations, et au développement duquel, depuis bien des années, j'ai eu le plaisir d'applaudir. Ce département est une des plus beaux endroits qui existent au monde.

« Je bois à votre santé, Monsieur le Président ; je bois à la France ; je bois aux Alpes-Maritimes. Permettez-moi aussi de boire à votre santé, Madame. »

Le but de la visite du Roi

Bruxelles, 30 avril. — Il s'agit de croire certains informateurs l'explication du déplacement de Léopold II en pleine crise ministérielle est celle-ci.

On sait que l'emprunt congolais a été placé en grande partie en France. Le Roi désirant réaliser une opération dont il a été plusieurs fois question la conversion dudit emprunt à lots, aurait entamé à Paris des pourparlers dans ce but. Et ce sont les échos de ces pourparlers financiers

qui ont fait croire et dire à des confrères bruxellois et parisiens inexactement renseignés que le Roi s'était rendu à Paris avec l'intention de céder le Congo à la France.

Le voyage du Roi aurait donc bien été motivé par le Congo, mais pour assainir sa situation financière et non pour le vendre.

UN ATTENTAT

CONTRE
le Président de la République du Guatemala

Explosion d'une bombe sur le passage de la voiture présidentielle. — Un officier et un cocher blessés.

Paris, 30 avril. — Une dépêche du Guatemala, annonce qu'une bombe a éclaté dans une rue de la Capitale, sur le passage du Président de la République. Le chef d'Etat-major général et le cocher ont seuls été blessés.

Paris, 30 avril. — La légation du Guatemala a reçu, de son gouvernement, le télégramme suivant, en date d'aujourd'hui :

« Ce matin, à huit heures, une bombe a éclaté dans une des rues de la capitale, au moment où le Président de la République passait en voiture. Le Président a heureusement échappé à ce criminel attentat. Il est sain et sauf.

« Le chef d'Etat-major, général José-Maria Orellana, et le cocher qui conduisait la voiture, ont été seuls blessés.

« Des ordres ont été donnés pour rechercher les auteurs du crime. La tranquillité reste parfaite. — Signé : Barrios, ministre des affaires étrangères. »

LES FÊTES D'ORLÉANS

Une mise au point. — Les francs-maçons triomphent et s'inquiètent

M. Clémenceau est un homme à poigne ; par sa volonté tenace la franc-maçonnerie remplacera l'Eglise aux fêtes d'Orléans. Celles-ci, d'ailleurs, ne seront plus vraiment les fêtes de Jeanne d'Arc puisque le caractère historique du cortège commémoratif disparaît dans cette lamentable substitution. Mais M. Clémenceau a bien senti des formes traditionnelles dont la piété française entourait la gloire de l'héroïne !

Il serait pourtant d'un bon goût élémentaire de réserver à ceux qu'on prétend honorer le genre d'hommages qui comporte leur vie. Or, faut-il avoir assez perdu le souvenir de ce que fut la bonne et loyale lorraine, fleur si douce du christianisme, et qui ferma toujours que sa mission était « de Dieu », pour imposer à son cortège la présence des francs-maçons matérialistes et athées, parmi lesquels, sans doute, se trouvera quelque auteur des fêtes.

Il est encore d'un bon goût élémentaire de ne pas s'imposer à ceux qui ne veulent pas de vous. Ce penser du monsieur qui vous force à inviter des hôtes que vous voulez éviter à tout prix ? Que penser de M. Clémenceau qui impose à la municipalité orléanaise, pour le cortège qu'elle organise, des invitations qui lui répugnent à bon droit ? M. Clémenceau semble ignorer qu'il y a une place, dans les relations avec les groupes et les cités, pour cette chose de tact prévenant et de mesure que fut toujours la politesse française.

Quoi qu'il en soit, les francs-maçons triomphent dans leurs prétentions mais s'inquiètent dans leurs prévisions, ainsi qu'en témoignent les dépêches que nous recevons de la ville de la Loire. Ils ont peur, cette fois, un jeu quelque peu dangereux.

Orléans, 30 avril. — Depuis que le Conseil municipal a pris ses décisions concernant les fêtes du 8 mai dans les conditions que l'on connaît, les francs-maçons s'efforcent de donner le change à l'opinion en affectant une belle assurance.

Le président de la loge Edgène Dolé se fait prendre des interviews où il se garde bien de relever que la municipalité n'a pris aucune résolution que par 14 voix contre 14 et après avoir eu connaissance de la déclaration de Mgr Touchet, déclina l'invitation de la municipalité devant l'obstination de la loge à s'imposer aux fêtes.

Le vénérable part déjà en guerre contre les catholiques et semble rebouter par avance l'accueil qu'une population émue et déçue va faire au défilé des tabliers et des triangles.

Il n'est pas resté sans laisser percer une grosse inquiétude. Il avoue qu'il y aura des défections dans la loge et que beaucoup de ses frères n'osent pas se montrer dans les rues avec leur ferblanterie. Beaucoup de francs-maçons qui restent en effet ignorés du public, n'aiment guère cette publicité qu'on veut leur faire et ils n'auront pas le courage de se montrer. Aussi le vénérable a-t-il déjà songé à combler les vides que produiront ces défections. Il bat le rappel et réclame à cor et à cri, de tous les points du pays, des délégations d'ateliers. Il en réclame même aux rivaux du rite écossais.

Mais il y a mieux : une loge de Genève enverra une délégation. Ce fait déjà connu en ville produit sur la population l'effet qu'on devine.

Celle-ci peut être sûre du succès car il ne manquait plus que cela pour porter à son comble l'indignation de la population.

RÉVOLTE & BATAILLES AU MONTÉNÉGRO

Imprimeries détruites par ordre du gouvernement. Batailles dans les rues de Pogoritz

Vienne, 30 avril. — Un télégramme de Cattaro déclare qu'une révolte vient d'éclater au Monténégro.

L'attaque et la destruction des imprimeries de Nikšić et de Pogoritz ont suscité dans tout le pays une grande colère contre le gouvernement ; quelques tribus armées sont sur le point de marcher sur Cetignin. Un gouvernement militaire a été proclamé et le cabinet Torjanovic a offert sa démission. On redoute entre la milice et les émeutiers de graves conflits. La milice a été mobilisée.

Le « Neues Wiener Tageblatt » donne les détails suivants :

« Les imprimeries susmentionnées, où se publiaient les journaux « Glas Narod » et « Narod Misao », ont été détruites par ordre du gouvernement, ces journaux ayant attaqué le prince Nicolas, son ministre, le prince héritier Danilo et ayant publié de fausses nouvelles.

« A Pogoritz se sont produites des batailles dans les rues, une fois que les imprimeries furent pillées ; on annonce plusieurs morts ; quelques tribus catholiques de Wasatch se sont produites en route ouverte contre le cabinet ; elles ont tenu en armes des assemblées belliqueuses et ont résolu d'adresser au prince un ultimatum, exigeant qu'il se retire de Cetignin. Le prince Nicolas, qui, durant toute sa vie s'attacha à fonder en un seul peuple des tribus divisées.

« En Autriche, on a regardé la situation comme sérieuse, vu la proximité du sandjak de Novi-Bazar. Des troupes peuvent, en effet, s'étendre à cette région ; or, par la convention de 1899, l'Autriche est chargée de maintenir l'ordre dans ce sandjak.

Un double attentat

Vienne, 30 avril. — On télégraphie de Cetignin qu'un attentat a été commis par un jeune officier contre le général Martinovitch, gouverneur de Pogoritz et contre Mas Woda, chef de la police de cette ville, qui, tous deux ont été blessés mortellement.

L'assassin a été tué par les témoins de la scène.

L'AGITATION SYNDICALISTE & OUVRIÈRE

FONCTIONNAIRES & GRÉVISTES

Le Président du Conseil reçoit. — Ses déclarations aux postiers. — Le tour des cuisiniers. — Le Gouvernement et les milieux syndicaux. — Dans les milieux socialistes unifiés

Le gouvernement, pour frapper d'exemple, paraît bien résolu à agir de rigueur à l'égard des fonctionnaires dont il a eu à se plaindre, aussi bien qu'envers les meneurs de grève. Cela ne laisse pas que de donner lieu à des rumeurs contradictoires qui comportent ici l'approbation et là le blâme.

LES POSTIERS CHEZ M. CLÉMENCEAU

Paris, 30 avril. — M. Clémenceau, président du Conseil, a reçu ce matin une délégation des pos-

taurant de la rue Royale, a provoqué de nombreux applaudissements. Au buffet de la gare de Lyon, les employés ont obtenu une augmentation de salaire, mais ils continuent néanmoins à faire grève par solidarité.

Un ordre du jour proclamant la continuation de la grève a été voté à l'unanimité.

LES GARÇONS D'HOTEL

Paris, 30 avril. — A l'issue de la réunion tenue aujourd'hui par les employés d'hôtel, l'assemblée



La Salle des Grèves à la Bourse du Travail

tiers venus pour lui demander la réintégration des agents et sous-agents révoqués hier par le Conseil des ministres.

Les délégués se sont efforcés d'établir que l'affiche pour laquelle M. Grangier, Simonnet, Clavier, Amalric et Quilici ont été frappés ne contenait ni provocation ni injure, et qu'elle constituait simplement un exposé d'une thèse opposée à celle du projet gouvernemental sur le statut des fonctionnaires.

M. Clémenceau a répondu que le cabinet n'aurait pas sévi avec vigueur s'il ne s'était agi que de l'affiche. Mais le gouvernement se trouve en présence d'une révolte de fonctionnaires qu'il ne saurait tolérer et d'un ensemble de faits dont il doit se préoccuper.

Le président du Conseil se refuse donc nettement, au lendemain de la décision prise par le gouvernement à discuter de nouveau la question de la réintégration des fonctionnaires révoqués.

Les délégués ont insisté, disant qu'ils venaient dans une pensée de conciliation, d'apaisement, et que le refus du gouvernement produirait dans le personnel une fâcheuse impression. Ils se sont en définitive voulu adhérer à la confédération du travail et de revendiquer le droit de grève pour les fonctionnaires.

M. Clémenceau a fait observer que toute agitation servirait bien mal la cause de certains des révoqués. Il ne peut d'ailleurs que persister dans sa manière de voir ; il ne tolérera aucune révolte de la part des fonctionnaires. Il s'est trouvé dans l'obligation de prendre des mesures ; ces mesures ont été prises et seront maintenues.

Les délégués ayant déclaré que le projet sur le statut des fonctionnaires ne leur donnait pas satisfaction, le président du Conseil leur a demandé de préciser leurs observations.

Les délégués ont alors critiqué l'obligation de faire passer les réclamations par les chefs hiérarchiques avant d'arriver au sous-secrétaire d'Etat et l'élevation des peines.

Sur le premier point, M. Clémenceau, tout en réservant l'opinion du gouvernement, a fait observer que les difficultés ne seraient sans doute pas insurmontables. Quant aux peines, il a rappelé qu'en Angleterre, où les postiers jouissent du droit syndical, celles-ci sont beaucoup plus élevées.

« Avant de se retirer, les délégués ont encore insisté pour qu'une mesure de clémence intervint en faveur de leurs camarades.

M. Clémenceau n'a pu que réitérer les déclarations qu'il venait de faire.

LA RÉVOCATION

Paris, 30 avril. — Dans la matinée, M. Grangier a apprécié ainsi la démarche de ses camarades :

« Elle est inutile et humiliante. »

En effet, dans l'après-midi, M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, a signé les cinq arrêtés prononçant la révocation des cinq postiers au sujet desquels le Conseil des ministres a approuvé hier l'avis du Conseil de discipline des postes proposant la révocation.

En raison du grade des cinq fonctionnaires frappés, lesquels ont été nommés par arrêtés, c'est en effet au sous-secrétaire d'Etat des postes et non au ministre qui appartient de prendre l'arrêté de révocation qui, cet après-midi, a été notifié à chacun des intéressés.

LES CUISINIERS

Paris, 30 avril. — M. Clémenceau a reçu également, dans la matinée, une délégation des garçons de cuisine en grève. Les délégués lui ont exposé les revendications du syndicat, notamment en ce qui concerne le repos hebdomadaire par roulement, qu'ils repoussent. Le président du Conseil n'a pu que les engager à aller soumettre ces revendications au ministre du Travail, auprès de qui il a promis de les appuyer.

D'autre part, les cuisiniers grévistes ont tenu une réunion à la Bourse du Travail. Ils étaient au nombre d'environ 1.200. M. Franchet, secrétaire du syndicat, a déclaré qu'un grand nombre de grévistes étaient en tournée de débauchage. Il a fait connaître qu'un grand café-restaurant des boulevards avait refusé de signer le contrat de travail, et, qu'en conséquence, le personnel de cet établissement était mis en grève. L'entrée de nouveaux grévistes, appartenant à un restaurant qui possède plusieurs succursales dans Paris, et d'un café-rea-

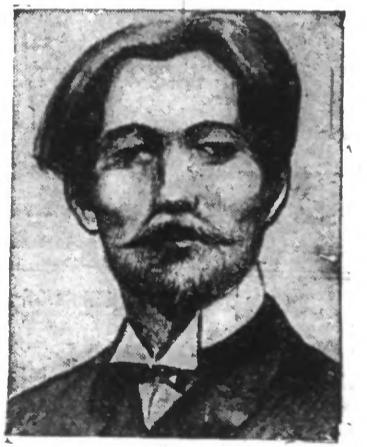
a voté l'ordre du jour suivant :

« Les employés d'hôtel protestent de la façon la plus énergique contre les arrestations arbitraires des membres de la Confédération du travail et aussi contre les mesures policières au sujet du départ du camarade Bazmeister, secrétaire de l'Union syndicale des employés d'hôtel de Londres ; veulent au mépris public le ministère de réaction ténace qui est le ministre Clémenceau. »

M. Bazmeister a été arrêté dimanche soir à la suite d'une manifestation devant la société « La Vigilante », chambre syndicale patronale de placement, mais son arrestation n'avait pas été maintenue.

LES BOULANGERS

Paris, 30 avril. — Les ouvriers boulangers en grève se sont réunis, ce matin, rue Jean-Jacques-



DELALE

Secrétaire de la Confédération générale du Travail

Rousseau. La grande salle de l'annexe de la Bourse du travail était comble.

Les orateurs ont protesté violemment contre les arrestations de Bouquet, de Lévy et de Delale ; ils ont critiqué l'attitude du gouvernement à l'approche du 1er mai.

La réunion s'est terminée par un ordre du jour décrimant les mesures réactionnaires du ministère, affirmant la ferme volonté de faire, à l'occasion du 1er mai, une manifestation éclatante et proclamant la grève à outrance.

LES LIMONADIERS

Paris, 30 avril. — Les limonadiers se sont réunis à la Bourse du travail ; les dirigeants ont insisté pour que les grévistes restent chez eux mercredi, et n'aillent pas grossir le nombre des manifestants, le 1er mai.

La réunion s'est terminée sans incidents.

CHEZ LES SOCIALISTES UNIFIÉS

Paris, 30 avril. — Le groupe des socialistes unifiés de la Chambre est convoqué pour vendredi au Palais-Bourbon en vue de débattre sur la situation créée par l'attitude du gouvernement vis-à-vis des syndicats de fonctionnaires. L'examinera notamment s'il y a lieu de déposer dès le premier jour de la rentrée, une interpellation sur le droit syndical et sur tout l'ensemble des questions qu'il soulève.

On sait, d'autre part, que l'un de ses membres, M. Poulain, a saisi la Chambre, pendant ses vacances, d'une demande d'interpellation sur la politique générale et que deux autres unifiés, MM. Ronier et Wilm doivent provoquer un débat : le premier, sur la révocation de M. Janvion, le second, sur celle des postiers syndicalistes. Le groupe profitera de l'occasion pour dire son mot sur ces dernières initiatives. Ajoutons que M. Wilm manifestait cette après-midi dans les couloirs l'intention d'interpellation le gouvernement sur l'arrestation de trois membres de la Confédération du travail.